

Chaque apprenant compte

Inclusion des personnes handicapées et égalité des genres dans l'éducation

4 décembre 2023

De 13 h à 14 h 30 CET



©UNESCO

Évènement organisé par l'UNESCO en collaboration avec Plan International à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre).

Contexte

L'élimination des obstacles à l'éducation et la création d'environnements d'apprentissage accessibles et inclusifs est souligné par [l'Agenda 2030 de développement durable](#).

Bien que des progrès aient été réalisés au cours des dernières décennies pour élargir l'accès à l'éducation des personnes handicapées et rendre l'éducation plus diversifiée et plus inclusive, de nombreux enfants, adolescents et jeunes sont toujours exposés au risque d'exclusion et de marginalisation dans les établissements d'enseignement et dans la société en général.

Les personnes handicapées sont confrontées à certains des obstacles les plus importants dans l'accès à une éducation de qualité. Les [données du WIDE 2023](#) montrent que les enfants ayant au moins une difficulté sensorielle, physique ou intellectuelle sont moins susceptibles que la moyenne des enfants (7

points de pourcentage de moins) de terminer l'école primaire. Ces écarts peuvent être sous-estimés, car les familles les plus pauvres sont moins susceptibles de déclarer qu'elles ont un enfant handicapé.

L'inclusion des apprenants handicapés dans l'éducation exige d'aller au-delà de l'accès à la scolarisation et à des infrastructures adéquates : il s'agit aussi d'assurer leur participation, leur apprentissage, leur progression et leur réussite, de leur fournir des matériels et des ressources d'apprentissage accessibles, de créer des environnements sûrs, conviviaux et accessibles, de veiller à ce que les enseignants et les autres membres du personnel scolaire soient correctement formés et soutenus, et de collaborer avec les écoles et les communautés pour lutter contre les brimades, la stigmatisation et la discrimination.

Nous devons reconnaître que les expériences de discrimination et d'exclusion, qui limitent les possibilités d'éducation, sont liées à l'intersection de diverses caractéristiques et identités. Il s'agit notamment de la pauvreté, du genre, de la classe, de la race, de l'ethnie, de la caste, de la langue, du statut de migration ou de déplacement, de la séropositivité, de l'identité de genre et/ou de l'orientation sexuelle.

L'intersection du genre et du handicap agit comme un amplificateur, entraînant une privation supplémentaire d'éducation. Il est fondamental de se concentrer intentionnellement sur l'inclusion dans l'éducation et de s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion, y compris l'inégalité dans la distribution des ressources et du pouvoir et les normes sociales et de genre qui perpétuent la marginalisation.

Cela signifie que pour faire progresser l'inclusion, il est également essentiel de parvenir à l'égalité des sexes dans et par l'éducation. Comme l'indique le rapport sur le genre du [Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2020 de l'UNESCO](#) :

« Pour mener une analyse exhaustive de l'inclusion dans l'éducation sous l'angle de l'égalité des genres, on ne saurait se satisfaire de rapporter les chiffres de la parité entre les genres (c'est-à-dire un même taux de scolarisation ou de réussite dans différents niveaux et filières d'enseignement). Il faut aussi rechercher les sources de discrimination dans l'éducation pouvant émaner, par exemple, du matériel d'enseignement et d'apprentissage, des installations d'eau et d'assainissement, ainsi que des lois et des politiques. Il faut examiner les autres formes potentielles de désavantage et de discrimination, comme la pauvreté, le lieu de résidence, l'appartenance ethnique et le handicap, qui, associées à une caractéristique de genre, font que certains garçons, filles, femmes et hommes sont laissés de côté dans l'éducation ».

En outre, la [Stratégie de l'UNESCO pour l'éducation à la santé et au bien-être](#) mentionne « la promotion d'installations scolaires accessibles et inclusives qui tiennent compte des enfants, des handicaps et du genre » comme l'un des domaines prioritaires et reconnaît les multiples formes de discrimination et d'obstacles auxquels sont confrontés les apprenants handicapés.

Atteindre l'égalité des genres dans et par l'éducation, promouvoir la justice en matière de genre, réaliser les droits des filles, s'attaquer aux causes profondes et aux conséquences de l'exclusion et de l'inégalité, et favoriser une société inclusive sont également des engagements fondamentaux de Plan International. Ceux-ci se reflètent dans [l'objectif et les valeurs organisationnels](#) de Plan, ainsi que dans sa stratégie mondiale [Toutes les filles, debout et fortes](#). En outre, l'engagement de Plan International en faveur d'une [éducation transformatrice en matière de genre](#) fournit un cadre pour une éducation inclusive, équitable et de qualité pour les enfants, les adolescents et les jeunes dans toute leur diversité. Avec Transform Education, l'UNGEI et l'UNICEF, Plan [reconnait](#) le potentiel de toutes les parties du système éducatif – des politiques aux pédagogies en passant par l'engagement communautaire – pour transformer les stéréotypes, les normes et les pratiques : « les normes de genre et les relations de

pouvoir doivent être démantelées pour faire une réelle différence dans les opportunités offertes à tous les enfants et les jeunes dans toute leur diversité ».

Pour garantir pleinement le droit à l'éducation, les gouvernements, la société civile, les écoles et les communautés doivent donner la priorité à une approche transformatrice en matière de genre et inclusive des personnes handicapées lors de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'affectation des ressources aux politiques et pratiques éducatives, et mettre en place un système inclusif qui ne laisse personne de côté. Cela signifie qu'il faut travailler à plusieurs niveaux pour améliorer l'accès à l'éducation pour tous en ciblant les causes profondes de l'exclusion, en renforçant la nature transformatrice des systèmes éducatifs et de la prestation de services, et en créant un environnement propice à la promotion active de l'égalité des sexes et de l'inclusion, ainsi qu'à la transformation des normes sociales et des inégalités de genre.

Les pays du monde entier, quel que soit leur niveau de revenu, manquent de données. Les lacunes chroniques en matière de données entravent les progrès des personnes laissées pour compte. En ce qui concerne les données relatives à l'éducation des personnes handicapées, le tableau est particulièrement sombre, puisque moins de la moitié des pays à revenu faible ou intermédiaire recueillent suffisamment de données sur l'éducation des enfants handicapés. Pour combler cette lacune, [la base de données sur les inégalités dans le monde en matière d'éducation \(WIDE\)](#) du Rapport mondial de suivi sur l'éducation a ajouté le handicap à la liste des caractéristiques utilisées pour ventiler les données relatives à la situation éducative. En fournissant des données plus détaillées, plus granulaires et plus ventilées sur les points d'intersection entre le genre et le handicap, cela permet aux décideurs politiques et aux défenseurs des droits de construire des systèmes éducatifs plus inclusifs.

Objectif du webinaire

L'objectif de ce webinaire est de :

- Partager les données les plus récentes et les outils de suivi pour les indicateurs clés de l'éducation qui examinent le handicap et le genre aux niveaux national, régional et mondial.
- Mieux comprendre l'intersection entre l'égalité des genres et l'inclusion dans l'éducation.
- Partager les bonnes pratiques et les leçons qui promeuvent et garantissent une éducation de qualité, inclusive et transformatrice du point de vue du genre.
- Identifier des défis et recommandations à relever à différents niveaux, notamment par les gouvernements, les enseignants et les familles.

Le webinaire s'appuiera sur les travaux et recherches menés à ce jour par l'UNESCO et Plan International sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'éducation et l'égalité des genres dans et par l'éducation. Des experts universitaires, des jeunes et des personnes ayant une expérience vécue du handicap partageront également leurs connaissances et expériences. Il contribuera également à la production de connaissances au niveau des politiques et des pratiques, en ciblant particulièrement le système éducatif.

Public cible

Personnel du ministère de l'éducation, praticiens de l'éducation et éducateurs ; chercheurs et experts ; partenaires bilatéraux, multilatéraux et autres partenaires du développement ; parties prenantes du secteur privé ; représentants d'organisations de jeunes ; représentants d'organisations de personnes handicapées ; jeunes/apprenants handicapés ; représentants de parents et d'enseignants ; et

représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales soutenant l'éducation pour l'inclusion.

Plateforme technique et interprétation

Le webinaire se déroulera sur la plateforme Zoom et sera disponible en anglais, français et espagnol avec une interprétation en langue des signes internationale. Des sous-titres codés automatiques seront fournis via Zoom.

Thèmes clés du webinaire

Le webinaire invitera les participants à discuter des points suivants :

Handicap et inégalité des genres : des défis croisés pour l'éducation

- Comment le handicap interagit-il avec le genre, et vice-versa ? En quoi les expériences des apprenants handicapés sont-elles similaires ou différentes en fonction de leur orientation sexuelle, de leur identité et expression de genre et leurs caractéristiques sexuelles ?
- Comment les normes et les attentes en matière de genre affectent-elles les apprenants handicapés en termes d'accès, d'apprentissage, de participation et d'achèvement de l'éducation ?
- Quels sont les défis liés au genre pour les enfants handicapés non scolarisés ?

Bonnes pratiques et actions recommandées : quelles mesures adoptées pour la prise en compte de l'intersection du handicap et l'inégalité des genres pour assurer une éducation de qualité, inclusive et transformatrice en matière de genre ?

- Comment les cadres juridiques et politiques peuvent-ils être renforcés pour garantir que les droits et les besoins des apprenants handicapés, y compris leur santé physique et mentale et leur bien-être, sont pris en compte, dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie et d'intersectionnalité ? Quelles sont les politiques et les pratiques en place pour lutter contre l'exclusion et la discrimination fondées sur le handicap, qui adoptent une approche transformatrice du point de vue du genre ?
- Quelles sont les données nécessaires pour améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi des politiques et des pratiques qui intègrent le handicap et sont transformatrices en matière de genre ?
- Comment traduire ces cadres dans la pratique afin que des pédagogies inclusives et transformatrices du point de vue du genre soient mises en place dans des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs ?
- Quelles recommandations clés peuvent être partagées pour s'assurer que le genre et le handicap sont pris en compte de manière intersectionnelle dans la planification, l'élaboration des politiques et la mise en œuvre de l'éducation ?

Programme indicatif	
13 h – 13 h 15	Mots de bienvenue et introduction
13 h 15 – 13 h 50	Table ronde 1 : Handicap et inégalité des genres : des défis croisés pour l'éducation <i>La discussion explorera les intersections du handicap et de l'inégalité des genres, ainsi que les défis et les opportunités que cela pose pour l'accès, la participation et l'achèvement de l'éducation tout au long de la vie. Les panélistes partageront leurs réflexions sur les pratiques et les politiques existantes, et sur la manière de relever les défis liés au handicap et à l'éducation dans une optique transformatrice du point de vue du genre.</i>
13 h 50 – 14 h 25	Table ronde 2 : Vers des environnements d'apprentissage sûrs, inclusifs et transformateurs du point de vue du genre pour les apprenants handicapés <i>La discussion se focalisera sur la façon dont les intersections entre l'inégalité des genres et le handicap sont abordées dans des domaines spécifiques de la programmation. Des exemples seront tirés de l'éducation à la sexualité complète (CSE) incluant le handicap, des programmes de nutrition scolaire et des initiatives visant à lutter contre les brimades et la violence à l'école.</i>
14 h 25 – 14 h 30	Remarques de clôture

Contact

UNESCO, Section de l'éducation pour l'inclusion et l'égalité des genres, Division pour l'agenda Éducation 2030, Secteur de l'éducation : inclusion@unesco.org

Florence Migeon : f.migeon@unesco.org

Tamara Marti Casado : t.marti-casado@unesco.org